

# Compte-Rendu

Réunion de restitution - 7 juin 2017

de l'atelier du 25 avril 2017

“Les usages dans le jardin”

Gare de Lyon-Daumesnil

---





# Sommaire

---

**0- Contexte et déroulé  
de la rencontre**

**1- Restitution dynamique  
par thématiques**

**2- Questions-réponses**

**3- Prochains rendez-vous**

# 0-Contexte et déroulé de la rencontre

---

À la suite de l'atelier de concertation du 25 avril 2017 sur les usages du jardin, une réunion publique de restitution a été organisée le 7 juin 2017 dans la grande halle Charolais, au cœur du site de projet "Gare de Lyon Daumesnil".

L'objectif était de rendre compte des idées ayant émergées lors du précédent atelier et d'explicitier leur prise en compte ou non dans le projet de maîtrise d'oeuvre urbaine. La plupart des usages soulevés lors de l'atelier sont intégrés au projet ; seules les contraintes d'espace disponible et de gestion ultérieure du jardin ont justifié que certains ne puissent l'être.

La réunion regroupait une cinquantaine de participants principalement riverains mais peu d'entre eux étaient présents au précédent atelier. De nombreuses personnes découvraient ainsi le projet dans son intégralité. Les échanges n'ont donc pas forcément été ciblés sur la programmation et les usages du jardin.

Tenue de 19h à 20h30, la réunion s'est déroulée en 3 temps :

## 0. 19h-19h15 ACCUEIL

> Introduction par Richard Bouigue, Premier-Adjoint de la Maire du 12e, chargé des Grands Projets, du développement économique et de l'emploi, de la vie associative et du Budget Participatif. Le caractère évolutif du projet est ici souligné : l'atelier du 25.04 a permis d'identifier la plupart des usages qui pourront être présents sur le site mais les aménagements ne sont pas figés et continueront à évoluer. L'animation des espaces portée par la ville et les acteurs du territoire fera aussi évoluer les espaces dans le temps.

> Présentation du format de discussion : 12aine de petites tables de café face à l'équipe-projet (SNEF, Ville de Paris, Agence Desvigne, Approche.s !) explique le projet et répond aux questions des participants à l'aide de deux supports: une présentation visuelle vidéo-projetée et un mur d'affichage des idées d'usages retenues pour le projet.

## 1. 19h15-19h30 INTRODUCTION

> Rappel des grands principes paysagers du jardin par l'agence M. Desvigne  
Paysagistes : périmètre, phasage, liaison verte structurante, 3 séquences d'ambiances et d'usages différentes Nord/Centrale/Sud, mobilité douce, enjeu de biodiversité de la ville, lecture unitaire de l'espace, sobriété des propositions... (voir la présentation)  
Il est aussi rappelé que le projet présenté a pour objectif de rendre compte de la programmation potentielle du site et non d'un dessin figé.  
> Restitution synthétique et transversale des idées émergées de l'atelier: usages, ambiances, implication des habitants

## 2. 19h30-20h RESTITUTION DYNAMIQUE PAR THÉMATIQUES

> Présentation des idées d'usages émanant de l'atelier par Approches !  
> Réponse par la SNEF, la Ville de Paris, l'agence Desvigne sur les critères de prise en compte ou non

## 3. 20h-20h30 QUESTIONS / RÉPONSES

> Ce temps de présentation a été suivi par un buffet convivial où les participants pouvaient discuter de manière informelle avec l'équipe projet.



# 1-Restitution dynamique par thématiques

---

Par thématiques et en dialogue tour à tour, Approches ! a présenté les idées d'usages issus de l'atelier (en bleu) et la Maîtrise d'oeuvre/SNEF/Ville de Paris a répondu sur leur potentiel de prise en compte ou non dans le projet.

## Sports

### **Agrès pour adultes et enfants disséminés dans l'espace**

Des mobiliers polyvalents sont imaginés sur la partie centrale du jardin ainsi que des agrès de gym disséminés dans la partie Sud.

### **Terrains de pétanque**

Deux surfaces de terre battue pouvant être utilisées comme terrains de pétanque pourraient être positionnées dans la partie Sud.

### **Parcours de course / vélo**

Des parcours spécifiques de courses ne sont pas retenus car le projet de jardin cherche à favoriser l'appropriation spontanée des espaces et non les "mono-usages" mais tout le site restera accessible en vélo.

### **Terrain de sport (basket, foot, volley...)**

L'idée de terrain type "city-stade" n'est pas retenue car les clôtures potentielles vont à l'encontre du concept de jardin "libre" et la contrainte d'espace pousse à faire des choix de programmation.

## Jeux

### **Objets de grande dimension aux usages spontanés/Espaces de jeux pour adultes et enfants**

Des mobiliers polyvalents pour tous les âges seront à imaginer sur la partie centrale du jardin ainsi que sur la partie Nord devant la Halle tandis que des espaces dédiés à différentes tranches pour les petits (2-5 ans) et les moyens (6-8 ans) sont pensés au Sud, en lien avec l'école et là où les voitures ne passent pas. (évitant le clôturage).

### **Ludothèque / boîte à livre**

Au Nord du jardin, il sera possible d'imaginer des usages temporaires comme une ludothèque. Trois branchements forains (un dans chaque secteur de jardin) sont prévus à cet effet mais cela dépendra des porteurs de projets et initiatives locales.

### **Balançoire**

Le succès de ces équipements peut générer des conflits importants et n'est donc pas souhaité. La Ville de Paris préfère l'usage d'autres équipements..

# Loisirs

## Différents types d'assises

Des mobiliers polyvalents pourront être installés dans la partie centrale du jardin et au Nord sur la place de la Halle (transats, bancs, hamacs)...

## Espace de pique-nique

Des tables de pique-nique pourront être installées sur la partie Nord du jardin.

## Mur d'expression

Un mur d'expression / fresque pourrait être envisagé sur le mur d'ouvrage au Sud du jardin mais sous réserve des autorisations avec la SNCF.

## Espace gradins/scène

Un espace scénique avec gradin a une superficie trop importante dans le projet mais la grande place de la halle minérale peut être support d'appropriations diverses (représentations, concerts...?).

## Kiosque culturel

Il existe déjà un kiosque sous utilisé à proximité, dans le square Jean-Morin.

# Nature

## Jardin/potager partagé à dimension pédagogique

Des jardins partagés dont une partie à dimension pédagogique sont envisagés sur la partie Sud du jardin près de l'école, intégrés à l'espace public avec une clôture basse.

## Façades et toitures végétalisées

Des prescriptions architecturales et paysagères seront intégrées pour traduire la notion de végétalisation dans les lots à bâtir.

Parcours signalétique informant sur les essences de plantes

Des petits panneaux sur les essences des plantes traduisant la notion de parcours végétal, d'odeurs, d'ambiances pourront être implantés. Une expérimentation sur une application smartphone à ce sujet est d'ailleurs en cours d'étude sur le parc de Montsouris par la Ville de Paris.

## Mare

Une zone humide avec bassin est pensée à proximité des jardins partagés, en complément de l'approche sur la biodiversité sur l'ensemble du jardin.

## Fil d'eau-fontaine

Les fontaines et fils d'eau sont coûteuses, difficiles d'entretien et peu écologiques. La notion d'eau sera néanmoins développé sous d'autres formes (grands brumisateurs, point d'eau, mare, etc.)

## Ferme pédagogique

Les fermes pédagogiques ne seront pas retenues car elle nécessite une surface d'espace vert trop importante jusqu'à 2000 m<sup>2</sup> pour permettre le pâturage.

# Mobilité

## Stations vélib/Autolib

Il est actuellement prévu d'installer des stations vélib à l'intérieur du site (2 ou 3) mais cette prestation devra être confirmée avec l'arrivée d'un nouveau prestataire exploitant Vélib.

Des stations Autolib existent déjà à proximité du site et ne sont pas envisagées pour préserver le caractère apaisé du jardin.

### Accroches à vélos privés

Il y en aura plusieurs réparties sur tout le site (6 à 8) en plus de celles prévus dans les lots d'habitations (disposition du PLU).

### Station de recharge de vélo électrique

L'installation de station de recharge de vélo électrique sera à étudier en lien avec les stations Vélib.

### Piste cyclable bi-directionnelle

Comme indiqué précédemment pour les parcours vélo, les pistes cyclables monofonctionnelles ne sont pas privilégiées dans le projet pour favoriser l'appropriation spontanée des espaces. À noter qu'une piste vélo existe en parallèle du site sur le boulevard Daumesnil.

### Lieu de réparation mutualisé

Cette proposition concerne la programmation des rez-de-chaussées des bâtiments et non celle des espaces publics.

## Usages quotidiens

### Poubelles

Des poubelles seront installées régulièrement sur tout le site et en nombre suffisant au regard de la présence du grand jardin.

### Sanisettes

L'installation de sanisettes (2 ou 3) est prévue sur le site et devra être confirmée en fonction du marché des prestataires.

## 2- Questions-réponses

---

### 1- Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par un espace sans délimitation, notamment par rapport au jardin partagé qui sont clos ?

Ville de Paris: Le concept de jardin aux "espaces libres", "sans délimitation" s'inscrit dans une vision contemporaine des jardins, plus accessibles que ceux dessinés par Haussmann avec de belles clôtures. Concernant les jardins partagés, il existe deux typologies à Paris: l'une avec des clôtures non rattachée à un jardin public et l'autre intégrée à un jardin public comme élément de vie de celui-ci. Cette dernière typologie peut alors avoir des clôtures basses pour laisser le regard traversant entre le jardin public et celui partagé, habituellement géré par une association.

### 2- Vous présentez un projet immobilier avec "une veine verte" mais pouvez-vous préciser sa taille longueur/largeur ? On ne comprend pas bien. "Ce que cherchent les parisiens, ce sont de grands espaces familiaux"

SNEF: La programmation du futur quartier Gare de Lyon est en effet en partie immobilière car les constructions permettent de financer les espaces publics. Sur les 6 hectares du site, la moitié est dédiée aux espaces publics avec une volonté de garder des espaces ouverts, agréables aux piétons. L'espace central fait par exemple 45 m de largeur.

Les projets d'aménagement urbain ont en moyenne une proportion de 60% et 40% d'espace public. Notre projet est plus généreux et équilibré à 50% / 50% espace public.

### **3- Quelles sont les hauteurs des bâtiments ?**

SNEF: Les gabarits des bâtiments sur le site sont assez variés, du simple rez-de-chaussée à 11 étages. Ces derniers en nombre restreints sont situés sur la partie centrale du jardin, la plus large du site, avec moins de vis-à-vis, pouvant alors accepter une plus grande hauteur.

Dans les situations où les vis-à-vis peuvent paraître proches, la SNEF propose d'organiser des rencontres avec les voisins propriétaires pour les associer au mieux à la mise au point des projets architecturaux. Des questions peuvent aussi être posées sur le site <http://garedelyondaumesnil.sncf.com/> ou l'adresse mail : [garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr](mailto:garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr)

### **4- Quelles sont les hauteurs de bâtiment sur la rue de Rambouillet ?**

SNEF: Sur la rue de Rambouillet, un seul bâtiment de logement est prévu. Lors des ateliers en 2016, nous avons présenté un bâtiment entre 8 et 9 étages. Suite aux échanges lors des ateliers, nous avons fait évoluer le projet en baissant la hauteur du bâtiment à 5 étages avec des émergences à 9 étages lorsque le vis-à-vis le permet.

### **5- Y a-t-il des espaces de nouveaux stationnement libérés pour le commissariat ?**

SNEF: Le commissariat et ses stationnements sont en dehors du périmètre de réflexion de la SNEF.

Ville de Paris/ Mairie du 12: Le commissariat dépend de l'Etat. La Mairie du 12 est actuellement en discussion avec le commissariat pour faire avancer plusieurs sujets dont le stationnement et questionner son implantation dans le quartier.

### **6- Envisagez-vous une liaison avec la promenade plantée ?**

Mairie du 12e : C'est un projet intéressant, on a envie de relier la promenade plantée à plusieurs endroits. Il y a d'ailleurs un projet en cours avec le budget participatif de la Ville à ce sujet. Toutefois, le projet de jardin du futur quartier a peut-être besoin d'être vécu pour envisager ensuite les liaisons utiles. On a besoin de "vivre le lieu" pour ne pas figer un aménagement qui ne serait pas adapté.

### **7- Quel impact le projet aura sur la circulation rue de Charolais ?**

SNEF: Une étude d'impact a été menée avec des chiffres précis (comptage du trafic routier selon le nombre d'habitants potentiels supplémentaires). Elle montre la capacité d'absorber le nouveau trafic avec un impact assez faible sans changer le fonctionnement de la rue. En effet, le projet est basé sur l'idée d'un quartier apaisé, sans voiture, sans stationnement de surface, même s'il y a une boucle de desserte locale. Il tient en compte la proximité de nombreux transports en commun avec la gare de Lyon.

### **8- Envisagez-vous une liaison/passerelle avec le quartier de Bercy ?**

SNEF: Nous ne sommes pas en mesure de financer la passerelle dans le cadre du projet Gare de Lyon/Daumesnil. Par contre, nous avons mis en place une "mesure conservatoire" avec un emplacement non construit pour implanter une passerelle si des financements sont réunis dans le futur. Une réflexion est par ailleurs menée par la Ville de Paris sur l'embellissement des tunnels vers Bercy. Ce sujet a été abordé lors des ateliers précédents et des réponses figurent sur la présentation faites lors de la réunion publique de novembre 2016 consultable sur le site internet du projet





## 3- Prochains rendez-vous

---

La réunion du 7 Juin a marqué la fin de la concertation règlementaire. L'adresse mail (garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr) n'est donc plus dédiée à la concertation. Des questions peuvent encore être envoyées, mais les contributions ne seront plus prises en compte dans le bilan de la concertation. Dans le cadre du permis d'aménager, qui sera déposé à la rentrée 2017, une enquête publique aura lieu, prévisionnellement au 1er et 2ème trimestre 2018. Cependant l'information se poursuit, la SNEF prévoit des points réguliers sur l'avancée du projet, ouvert à tous, tous les 6 mois. La prochaine rencontre aura ainsi lieu à l'automne de cette année.

En novembre / décembre 2017, un atelier spécifique à la programmation de la halle est prévu en vue d'alimenter l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui sera lancé pour sélectionner le volet programmatique des opérateurs. Les participants seront informés par affichage et invitation e-mail de la même manière que les ateliers précédents.



# APPROCHE.S ! Atelier d'urbanisme

[www.atelierapproches.fr](http://www.atelierapproches.fr)  
[contact@atelierapproches.fr](mailto:contact@atelierapproches.fr)

**APPROCHE.S !**  
ATELIER D'URBANISME

[www.espacesferroviaires.fr](http://www.espacesferroviaires.fr)

ESPACES  
FERROVIAIRES

